

Fiche Mission / *Mission Description*

Nom du Client <i>Client's name</i>	Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement <i>European Bank for the Reconstruction and Development (EBRD)</i>
Localisation Client <i>Client Location</i>	Tunis, Tunisie <i>Tunis, Tunisia</i>
Année <i>Year</i>	2021 <i>2022</i>
Domaine <i>Sector</i>	Banque et Investissement <i>Bank and Investment</i>
Description de la mission	Mission communication (<i>rédaction textes et de 30 articles, flyers, brochures, dossier de sponsoring, écriture de 2 communiqués de presse, soutien à confection vidéo, Community management page</i>) et PR pour l'Association Edhiafa, dont la communication était financée par la BERD, qui regroupe maisons d'hôtes, gîtes, hôtels de charme et campements en Tunisie. Contrat d'une année, de septembre 2020 à septembre 2021
Assignment Description	Communication assignment (<i>writing of texts and of 30 articles, flyers, brochures, sponsorship files, writing of 2 press releases, support to video making, Community management page</i>) and PR for the Edhiafa Association - which was funded by the EBRD - which gathers guest houses, country cottages, charming hotels, and campsites in Tunisia. One year contract, from September 2020 to September 2021
Localisation Mission <i>Assignment Location</i>	Nantes, France et Tunis, Tunisia <i>Nantes, France and Tunis, Tunisia</i>
Liens/Links	

En dessous : communiqué de presse, article et flyer
Below: press release, article and flyer

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Monsieur Habib Ammar, réagit immédiatement après la prise de parole de l'Association Edhiafa

A la suite du [communiqué de presse](#) émis par l'**Association Edhiafa** (2011) qui regroupe et fédère les hébergements de petite taille en Tunisie, le Ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Monsieur **Habib Ammar**, a immédiatement réagi et a voulu rassurer le secteur de l'hébergement touristique alternatif tunisien.

« Je tiens à remercier vivement Monsieur Habib Ammar pour sa réaction immédiate à la suite de l'appel de tout le secteur de l'hébergement touristique alternatif en Tunisie. Il prouve ainsi qu'il considère que la mise en valeur de la diversification de l'offre touristique est prioritaire. Il a également confirmé que le cadre juridique de notre secteur devait être revu » déclarait **Sabri OUESLATI**, Président de l'**Association Edhiafa**.

Sabri OUESLATI a rajouté que le fait que le Ministre identifie l'**Association Edhiafa** comme un partenaire incontournable et représentatif pour lancer, ensemble, un travail de fonds, s'avérait très prometteur.

Rappel sur le constat fait par l'Association Edhiafa

Le secteur des hébergements touristiques de petite taille est en plein essor partout dans le monde et également en Tunisie. Depuis quelques années, ce secteur très porteur ne fait que s'accroître. Il ne fait aucune ombre au tourisme de masse et le complète harmonieusement.

Pourtant, en Tunisie, même si ce secteur attire les suffrages des citoyens, le nombre d'hébergements non agréés, travaillant dans l'informel, dépasse de loin de nombre des structures agréées. Il faut dire que le processus de l'obtention d'un agrément est très lent et comporte beaucoup de zones d'ombre, pénalisantes pour le nouveau promoteur. De plus, le cadre juridique établi depuis plusieurs années, s'avère complètement caduque en 2021 et appelle à une mise à jour globale.

La multitude des vis-à-vis – sur lesquels le Ministère du Tourisme n'a souvent pas de force d'intervention - demeure l'une des principales raisons de lourdeur et de lenteur lors de la demande d'agrément.

Ce que l'Association Edhiafa propose aux autorités du Tourisme

« L'allègement et la simplification de la procédure de demande d'agrément ainsi qu'un apport de transparence sont absolument nécessaires » martèle **Sabri OUESLATI**.

Le Président de l'Association Edhiafa demande également que l'**Office National du Tourisme Tunisien (ONTT)** devienne le seul vis-à-vis du nouveau promoteur et qu'une autorisation provisoire soit délivrée après un délai légal d'attente.

Pour ce faire, **Sabri OUESLATI** se réfère à l'article 6 du décret 417-2018 du 11 Mai 2018 qui vise à simplifier les procédures d'investissement et impulser l'initiative privée. Ce décret oblige l'administration à répondre aux demandes d'autorisation d'exercice d'activités économiques dans le domaine civil, dans un délai ne dépassant pas deux mois, affirmant que le silence de l'administration après ce délai, est considéré de fait, comme une autorisation.

« Dans le cas de notre secteur, malheureusement, le silence de l'administration équivaut à un refus non documenté et sans explication pour le nouveau promoteur » ponctue **Sabri OUESLATI** qui encourage également le **Ministère du Tourisme et de l'Artisanat** à se rapprocher du **Ministère de l'Intérieur** pour un renforcement des contrôles des structures d'hébergement touristique de petite taille opérationnelles, mais non autorisées.



Dans sa mission, **l'Association Edhiafa** est prête à soutenir toutes les structures touristiques d'hébergement de petite taille, dont les promoteurs ont le désir de travailler dans la légalité la plus parfaite.

« L'assouplissement et la simplification du cadre juridique va aider au développement de notre secteur prometteur pour le pays et vecteur de notre diversification touristique. De plus, ces nouvelles mesures permettront de valoriser les niches environnantes et de créer de nouvelles opportunités d'emploi direct et indirect. Notre association qui œuvre pour l'intérêt et le développement de ce secteur en pleine croissance, est prête à travailler main dans la main avec l'administration du Tourisme pour parvenir rapidement à une refonte du cadre juridique, à la simplification des processus et à la mise en valeur concrète de la diversification de nos produits touristiques » concluait **Sabri OUESLATI**.



Flyer
Leaflet

Parmi les 30 articles écrits, l'article sur la maison d'hôtes Dar Ben Gacem

Out of the 30 articles written, the article about Dar Ben Gacem, guesthouse in Tunis

Chaque semaine, vous êtes habitués maintenant, nous vous emmenons faire la visite de l'une des structures d'hébergement, membre de notre **Association Edhiafa**. Vous l'avez remarqué : chaque maison a son histoire et chaque propriétaire son parcours. Ils sont tous aussi intéressants les uns que les autres et témoignent passion et sens du partage.

Cette semaine, nous revenons à la Médina de Tunis pour nous pencher sur **Dar Ben Gacem**... Un rêve abouti de sa propriétaire, **Leila Ben Gacem** que rien ne prédisposait à devenir gardienne d'un aussi beau temple que cette maison qui date du 17^{ème} siècle. Pourtant...

Ingénieur en poste au sein d'une multinationale au début de sa carrière, **Leila Ben Gacem** était déjà attirée par l'histoire du patrimoine culturel tunisien et par le travail ancestral des artisans... En 2006, avec l'aide de sa famille, elle achète cette très noble bâtisse, rue du Pacha dans la **Médina de Tunis**... Imaginez que durant plus de quatre siècles, cette maison n'a appartenu qu'à trois propriétaires, dont Leila et une famille de grands parfumeurs tunisois !

Sept ans de concertations, de prises de décisions et de rénovations où **Leila** travaille avec moult artisans avant l'ouverture de la maison qui a lieu en 2013. S'attachant à chaque détail, la nouvelle propriétaire de ce qui allait devenir **Dar Ben Gacem** souhaite faire revivre le passé de cette maison, mais sans jamais empêcher la modernité de passer le seuil de sa porte.

« Les artisans qui ont travaillé à Dar Gacem sont plus que des artistes, ce sont les gardiens de la maison qui ont su préserver tout ce qui faisait le charme de cette vieille bâtisse » confie **Leila**.

En 2015, Leila achète une seconde maison, toujours à la **Médina** et à cinq minutes de la première, qui date, elle, de la fin du 18^{ème} siècle. Encore une fabuleuse histoire du passé quand on sait que ce second **Dar Ben Gacem** (*baptisé **Dar Ben Gacem Kahia** pour la différencier avec **Dar Ben Gacem Pacha***) appartenait à un certain **Si Kahia**, Conseiller du **Pacha** qui lui, habitait dans ce qui est devenu maintenant le Lycée de Jeunes Filles, à quelques pas.

Dar Ben Gacem Kahia ouvre en 2019. Les deux maisons offrent quinze chambres, le petit-déjeuner et table d'hôte sur demande. *« J'adore préparer des repas maison tunisiens à nos hôtes, raconte **Leila**. On fait les courses le jour même pour n'utiliser que des produits frais et nous essayons par tous les moyens de faire plaisir à nos clients, en leur préparant leurs plats préférés »*.

Très active dans sa vie de protectrice de l'artisanat et du patrimoine, **Leila Ben Gacem** organise de nombreux événements dans ses maisons, mettant en scène, par exemple, un relieur ou alors des chefs dans le cadre d'ateliers de cuisine, sans oublier les réunions de famille ou corporate. Sensible à l'environnement, elle est consultante pour la municipalité de Tunis, à la mise en place d'une économie circulaire pour la gestion et la réutilisation des déchets dans la Médina de Tunis.

Plus de soixante différentes nationalités ont passé le seuil de **Dar Ben Gacem** et comme pour beaucoup de maisons d'hôtes membres de notre Association, leurs hôtes deviennent rapidement leurs Ambassadeurs. Pour réserver à Dar Ben Gacem, consultez notre site www.edhiafa.com